

■ FAITS DIVERS *freyming-merlebach*

Vol de matériel à la MCF

Drôle de surprise pour le personnel qui travaille à la Maison des cultures frontalières, que ce soit ceux de l'Office municipal de la culture de Freyding-Merlebach ou bien les salariés de TV8 Moselle-est.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 h du matin, la MCF a en effet fait l'objet d'une effraction. Trois individus ont réussi à pénétrer dans le bâtiment, en passant par les ateliers. Une fois sur place, ils ont volé le matériel de la billetterie (ordinateur, imprimante, etc.) de l'OMC.

Les cambrioleurs sont ensuite montés dans les étages et ont dérobé du matériel dans la salle de montage et dans les bureaux de la chaîne de télévision, que ce soit des ordinateurs, des moniteurs et des caméras.

Les auteurs du vol, deux majeurs et un mineur, domiciliés dans le Bassin houiller, ont été interpellés. Deux l'ont été sur place au moment des faits par une patrouille de police. Le troisième individu a été arrêté hier matin à son domicile. Tous ont été placés en garde à vue.

■ JUSTICE *cocheren*

En état alcoolique et sans permis

Le 20 janvier, un habitant de Cocheren a été interpellé alors qu'il circulait avec sa voiture sous l'emprise d'un état alcoolique (1,70 g d'alcool dans le sang) et sans permis de conduire.

Il a été condamné le 15 octobre dernier à l'annulation de son permis de conduire et à une peine mixte de 6 mois de prison dont trois avec sursis pour conduite en état alcoolique.

Présenté en comparution immédiate jeudi devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines, il a été condamné à 4 mois de prison ferme, à 400 € d'amende et a été placé en détention à la maison d'arrêt de Metz.

La présidente Lieber a demandé au prévenu pour quelles raisons il ne respectait pas les décisions judiciaires. « Je n'ai pas pensé aux conséquences », la présidente rétorque : « Mais vous connaissiez les risques ? Vous avez un problème d'alcool depuis plusieurs années. Plus vous com-

paraîtrez, plus les peines seront lourdes ».

Le casier judiciaire fait état de nombreuses condamnations pour conduite en état alcoolique et récidive. L'homme âgé de 30 ans ajoute : « J'essaie d'arrêter de moi-même. Et il n'y avait plus de place pour une cure au CHS ».

Carine Fontaine, substitut du procureur indique que l'automobiliste « a un problème avec l'alcool et avec la loi puisqu'il ne respecte pas les décisions judiciaires. Il conduisait tous feux éteints, avec un véhicule proche de l'épave et un permis annulé. C'est un danger public ».

Pour la défense, Me Cara évoque surtout la situation personnelle de son client : « Une santé fragile, une séparation conjugale, un problème persistant avec l'alcool depuis dix ans. Il a besoin d'être soutenu, encadré et soigné. Juridiquement, on a la solution mais pas socialement et médicalement ».

■ ÉDUCATION

L'allemand : « Ça peut faire la différence sur un CV »

Dans le cadre de la journée franco-allemande, les professeurs de la cité scolaire du Jean-Moulin ont organisé une matinée destinée à sensibiliser les élèves sur l'apprentissage de l'allemand.

Depuis 2003, année de la 40e anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée à Paris, le 22 janvier a été officiellement déclaré journée franco-allemande.

Pour l'occasion, le lycée Jean Moulin a voulu marquer le coup en invitant deux acteurs locaux de la vie et de la coopération transfrontalière à venir raconter leur quotidien aux élèves.

« L'objectif est de sensibiliser les jeunes et de leur faire comprendre l'importance de l'allemand surtout dans une région comme la nôtre », affirme Huguette Wilkens, professeur d'allemand au collège Jean-Moulin.

Tout à gagner en apprenant l'allemand

Présents hier matin au lycée Jean-Moulin, Laurent Damiani, directeur de la Pépinière d'entreprises Eurodev Center de Forbach aide les jeunes entrepreneurs à démarrer leur activité via sa pépinière, située sur l'Eurozone Saarbrücken-Forbach. « On travaille beaucoup avec l'Allemagne. Je constate qu'au fil des ans, même ici, on ne parle plus autant allemand qu'avant. C'est dommage », remarque-t-il.

Seconde intervenante : Corina Mösdorf, responsable du développement en France de l'entreprise Saarlör FSL. « J'ai suivi un cursus franco-allemand grâce auquel j'ai pu travailler à Bruxelles et à Francfort. Quand la filiale française du groupe allemand pour lequel je travaille a ouvert, j'avais le profil adéquat pour



Attentifs et intéressés, les élèves ont tenté de comprendre l'intérêt de maîtriser l'allemand. Photo RL.

en prendre la responsabilité », témoigne Corina Mösdorf. Diaporama, films et documentation à l'appui, les deux invités ont répondu aux multiples questions des élèves présents. « Quel cursus avez-vous suivi ? », « Avez-vous beaucoup de contacts allemands ? » ou encore : « Est-ce que l'allemand me servira si je m'installe dans une autre région ? ».

« Aussi important que les maths »

En guise de réponses, les intervenants n'étaient pas en manque d'anecdotes : « L'an dernier, une entreprise a passé une annonce dans toute la France. Elle était à la recherche d'un ingénieur franco-allemand. Devinez combien de réponses ils ont eu ? Seulement trois. Pour vous dire tout ce que vous avez à gagner en

bossant votre allemand ». Pour Aurélien, élève de troisième, la matinée a été source de motivation : « Je veux être soigneur animalier, je sais que je risque de trouver du boulot de l'autre côté de la frontière. J'ai compris que pour avoir mes chances, il fallait que je progresse en allemand ».

La matinée a ainsi permis aux jeunes de comprendre l'importance des langues étrangères dans le cadre d'une recherche d'emploi. « C'est aussi important que les mathématiques », soulignent les professeurs. « Et bien souvent, à compétences égales, ça fait la différence sur un CV », renchérit Laurent Damiani.

Salomé JEKO.

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

séance de jeudi soir

Bowling, relais aides maternelles et eurodistrict au menu

Lors de la séance de jeudi soir, les élus communautaires ont évoqué la naissance prochaine de l'Eurodistrict. Bonnes nouvelles avec la création de deux sociétés sur le ban de Marienau.

Jeudi soir, les élus de la communauté d'agglomération Forbach porte de France se sont réunis. Les conseillers communautaires ont pris les décisions suivantes.

Bowling. - La SCI Marienau souhaite se porter acquéreur d'une parcelle d'environ un hectare pour y installer un bowling d'une capacité de 20 à 24 pistes. La création de 25 emplois est prévue à la clé.

Le conseil a autorisé le président à signer la promesse de vente. L'équipement devrait voir le jour, non loin de la société Egerland.

Pour se faire une idée précise du projet, une délégation s'est déplacée à Phalsbourg pour visiter un tel bowling.

Lotissement. - La société CMLZ a confié à la SEML de Forbach le portage immobilier de son projet de bâtiment à l'enseigne Troc.com, à édifier dans le lotissement artisanal du Carreau de Marienau.

L'activité a reçu un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle pour une surface de vente de 1 348 m². Pour financer l'opération,

chiffree à 840 000 €, la SEML envisage un emprunt de 600 000 € pour lequel elle sollicite une garantie communautaire à hauteur de 80 %.

Le conseil a donné un avis favorable à la cession foncière et à al garantie d'emprunt.

Relais parents assistants maternels. - Les relais parents assistants maternels ont été créés à l'initiative de la Caisse d'allocations familiales pour aider à la professionnalisation des assistantes maternelles et favoriser l'accueil individuel.

Il s'agit avant tout d'un lieu d'accueil pour les assistants maternels et parents qui sont à la recherche d'une solution de garde d'enfants.

Sur le périmètre des 21 communes de la Communauté d'agglomération, on recense 330 assistantes maternelles agréées. On constate très souvent que leur capacité d'accueil est inférieure aux demandes des familles alors qu'elles apportent un réel service de proximité.

Cette aide est d'autant plus essentielle que dans les petites communes la demande est insuffisante pour justifier l'existence d'un accueil collectif. Le

conseil communautaire s'est doté de la compétence "création et gestion d'un relais parents assistants maternels".

Zone d'activités de Schoeneck. - La Caf a fait l'acquisition en 2009 d'un bâtiment industriel sur Schoeneck. Les élus votent pour sa location en crédit-bail à la société Stocjam.

Coopération transfrontalière. - L'assemblée de l'Eurodistrict sera composée de 62 sièges répartis entre les parties françaises et allemandes.

La communauté d'agglomération de Forbach disposera de neuf sièges. « La création de l'Eurodistrict n'interviendra pas le 4 février, comme annoncé mais au mois d'avril ou de mai », précise Gilbert Schuh, maire de Morsbach.

Enseignement. - Les élus ont voté pour la mise à disposition d'un agent à temps-partiel pour l'IUT Science et génie des matériaux, ceci afin d'assurer un meilleur accueil des étudiants et des usagers.

Plateforme TPE. - Le 11 février aura lieu une soirée dédiée à la présentation de la plateforme de services numériques régionale, en-lorraine.biz. Cet outil est destiné à répon-

dre aux besoins des entreprises lorraines, notamment celle ayant 1 à 5 salariés. La plate-

forme est gérée par une équipe qui accompagne l'entreprise dans toutes ses démarches.

forbach

Menaces de mort et rébellion : un an ferme

Un Forbachois a été condamné hier à un an de prison ferme pour menaces de mort, outrage à policiers et rébellion. Les faits se sont produits rue Nationale à Forbach le 2 août 2008.

Une femme donne l'alerte au motif qu'elle a été menacée par un homme portant un couteau à cran d'arrêt. Lorsque les forces de l'ordre l'interpellent, l'intéressé maintient la lame sortie pour les tenir à distance.

Comme il refuse d'obtempérer, les policiers interviennent de manière musclée. « Il est virulent et présente un danger manifeste », constate la représentante du ministère public. A l'issue de son interpellation, Ben Balla Abdelli présentera des blessures au visage. « Il se fait passer pour une victime et charge la barque en sa faveur », ajoute la substitut du procureur. Considérant qu'il a déjà 13 mentions au casier judiciaire pour violences avec arme et pour des faits de menaces de mort, Mme Klein constate que le prévenu est en état de récidive légale et réclame à ce titre

l'application d'une peine plancher d'un an de prison dont 4 mois de sursis avec une mise à l'épreuve de deux ans, une obligation de soins et de travail.

« Violences gratuites »

Pour la défense, Me Metzger met surtout en avant le certificat médical de son client et sonne la charge. « Le diagnostic est édifiant puisqu'il mentionne des traces de strangulation au cou, un œdème à la main, une rupture traumatique du tympan gauche ». Son état n'était pas compatible avec un placement en garde à vue. Ce n'est qu'au matin qu'un médecin a été appelé et que mon client a été hospitalisé ». L'avocate considère que « les violences des policiers n'étaient pas légitimes mais gratuites ».

Le tribunal a retenu l'état de récidive légale et condamné Ben Balla Abdelli à une peine d'un an de prison ferme. Il est retourné en détention puisqu'il purge une peine pour d'autres faits.

AMBULANCES HAMAN*
Tél. 03 87 87 13 80

ROC-ECLERC
Pompes Funèbres
Tél. 03 87 00 20 20

POMPES FUNÈBRES
Contrat obsèques
A votre service, une équipe de professionnels
24 h/24 et 7 j/7 au 03 87 85 01 01
Tout le secteur de Moselle-Est, Forbach, Schœneck et environs.

■ EN BREF

Formation de secourisme

L'association de sauvetage et de secourisme de l'agglomération de Forbach organise un stage de prévention et secours civiques niveau 1 le week-end du 30 et 31 janvier, dans la salle du 1er étage de la piscine olympique de Forbach.

Au programme, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 8 h à 12 h. Cette formation est assurée par un moniteur national de secourisme FFSS.

Renseignements et inscriptions au 06 17 12 09 80.

Profitez des promotions soleil

Le RL voyage vous propose des destinations soleil pour le mois de mars :

Egypte : Départ de Metz, le 5 mars, pour une semaine en All inclusive à l'hôtel Pyramisa Beach 5*, à partir de 579 € par personne.

Croisière : à bord du MSC Splendia, croisière en méditerranée du 28 mars au 4 avril, au départ de Marseille, catégorie 1 intérieur double, à partir de 591 € par personne.

Par ailleurs, votre agence RL voyages/Carlson Wagon-lit voyages sera ouverte les samedis 23 et 30 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'occasion de l'opération commerciale "les incroyables".

Renseignements : 64 rue Nationale, tél. 03 87 29 33 23.

Barrymore
COMPLICE
-50%
SUR TOUT ACHAT*
COLLECTION AUTOMNE-HIVER HOMME/FEMME
152, rue Nationale - FORBACH. TÉL : 03 87 87 39 05